Présentation technique du projet de revégétalisation porté par la ville de Ville de Sainte-Luce

Site sélectionné :
Plage de Gros-Raisin, Sainte-Luce.

Enjeux :

- Plage sujette au phénomène d'érosion ;
- Infrastructure en arrière-plage ;
- Sentier littoral
- Site de ponte de tortues marine ;

Objectif du projet :

- Restaurer la végétation de haut de plage locale,
- Lutter contre l'érosion côtière via des solutions fondées sur la nature,
- Améliorer l'état du site de pontes des tortues marines.
- Sensibiliser la population, notamment les enfants de l'aire marine éducative.

Type de sol

Sol meuble, sable uniquement.

Caractéristiques des enclos :

3 enclos à installer :

- Sur la première anse (côté infrastructure) : un enclos de 12 m² et un enclos de 15 m² en forme de goutte,
- Sur la deuxième anse : un enclos de 196 m².

Figure 1. Emplacement des enclos de revégétalisation des phases 1.

Dans ces enclos, entre 25 et 40 plants issues de diverses essences locales favorables au maintien du sédiment y seront plantés (la proportion des plants est approximative sur la carte).

Les essences sélectionnées et commandées :

Essences	Proportion de plants estimée
Raisinier bord de mer	13
Catalpa	20
Poirier	15
Olivier bord de mer	15
Patate bord de mer	12
Mapou	10
Gommier rouge	15
Total plants	**100**

Matériel nécessaire

• Piquets en bois ou bambou thermo-ciré de 2m50, à enfoncer tous les 2 m ;
• Tiges en acier inox
• Jambes de force dans les angles et au centre des grands enclos ;
• Double fils.

Calendrier

Début des travaux, envisagé pour : mois de mai 2022